

P-14

O.N.U.

Secrétaire général des Nations Unies
Boutros Boutros-Ghali,
N.Y.- New York
10017 U.S.A.

Le 10 sept 1996
Ste Anne des Plaines
135 rue Therrien
(Québec)Canada
JON 1H0
TeL:1-514-478-1734

OBJET: Je veux formuler une plainte contre le Canada
et le Québec, pour l'inertie et le massacre des enfants
sur son territoire dans les années 1940 à 1960.

Secrétaire général des Nation Unies,
Boutros Boutros-Ghali,

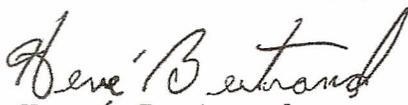
Au nom des milliers d'enfants orphelins(es)
du Québec mentionnés ci-haut dans les années 1940 à 1960
avec la complicité des Soeurs de la Charité de la Providence
et des psychiatres du Québec, le 12 août 1954, par décret,
ils ont laissé emprisonner des milliers d'enfants dans des
Centres psychiatriques et des Centres de personnes âgées pour
gaspiller leur vie d'enfance à travailler comme des esclaves,
dans le seul but de sauver des \$\$\$ à la province et au pays.

Liste des lois violées:

- 1.-Code criminel du Canada
- 2.-Code civil du Québec
- 3.-Loi de l'adoption de 1925
- 4.-Loi de l'instruction publique
- 5.-Code du travail
- 6.-Réglementation régissant la Sauvegarde de l'enfance
- 7.-Serment d'Hippocrate + lois et réglementation régissant
la pratique de la médecine.

Depuis cinq ans, j'ai entrepris toutes sortes de démar-
ches et de recours mais je ne parviens pas à avoir justice.
Comme les gouvernements sont accusés, ils n'ont pas intérêt à nous
défendre. Alors au nom des enfants sans voix qui ne peuvent
s'exprimer et qui ont profité au noble Maurice Duplessis
(Gouv. du Québec), je formule une plainte en leurs noms et
en mon nom pour que JUSTICE SOIT RENDUE car ici rien ne bouge.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes senti-
ments les meilleurs.


Hervé Bertrand

c/c Premier Ministre du Canada Jean Crétien.
c/c premier Ministre du Québec Lucien Bouchard.
c/c La Gazette M.Albert Noel
c/c Journal de Montréal Mme Claire Harting